



## COMMUNIQUE D'INFORMATION

Vincennes, mardi 7 juin 2011

### OUTILS DE GESTION INTEGREE DE L'EAU

#### Le site Gest'eau fait peau neuve !

**Le site [www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr) a fait l'objet d'une refonte, pilotée par l'Office national des eaux et des milieux aquatiques (Onema) et le Ministère chargé du développement durable avec l'appui de l'OIEau et des Agences de l'eau. Destiné à informer sur les outils de gestion intégrée de la politique de l'eau, Gest'eau se veut plus accessible et plus pédagogique.**

Créé en 2002 par le Ministère chargé du développement durable et l'Office International de l'Eau (OIEau), ce site informe sur les documents de planification visant à l'atteinte du bon état des eaux, tels que les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), localement les schémas d'aménagement et de gestion des eaux, ou encore les contrats de milieu (contrats de rivière, de lac,...). Il s'adresse aussi bien à un public averti et professionnel de l'eau qu'aux citoyens.

Souhaitant répondre au mieux aux demandes de ces deux publics, une refonte du site a été pilotée par l'Onema et le Ministère, avec l'appui des Agences de l'eau et de l'OIEau. Objectifs : le rendre plus accessible en améliorant sa présentation, produire des contenus plus riches et plus facilement compréhensibles par tous et le rendre plus opérationnel pour améliorer l'outil de travail qu'il est pour les animateurs de SAGE.

#### **Quelles sont les nouveautés de Gest'eau ?**

- des contenus plus riches et plus développés, par exemple, la rubrique « *Qu'est-ce qu'un SDAGE / SAGE / contrat de milieu ?* »
- une nouvelle entrée « *Partage d'expériences* » destinée aux professionnels. Elle présente des actions concrètes mises en œuvre au sein d'un SAGE (ou autres) permettant d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Chaque action est valorisée sous forme de fiches thématiques comportant les caractéristiques des bassins concernés, les acteurs impliqués, etc. ;
- des moteurs de recherche : l'un pour faciliter la recherche d'un outil de gestion, consulter son état d'avancement, sa localisation géographique, ses enjeux, etc. ; l'autre pour trouver un document général (revue des textes juridiques liés à la gestion de l'eau, guides méthodologiques, actes et contributions de colloques, etc.), ou des documents produits par les SAGE et les contrats de milieu (état des lieux, règlement, bilan, lettre d'information, etc.).

Au format de la toile Eaufrance, il complète les informations produites dans le cadre du système d'information sur l'eau.

## **L'Onema**

L'Onema, créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, est un établissement public sous tutelle du ministère en charge du développement durable. Organisme technique de référence, il fournit et organise une expertise de haut niveau en appui à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques de l'eau. Il assure la coordination technique du système d'information sur l'eau, anime l'acquisition des informations relatives à l'eau, aux milieux aquatiques et aux services d'eau et d'assainissement, ainsi que la mise à disposition de ces informations. Il contribue à la surveillance des milieux aquatiques et au contrôle de leurs usages, à la prévention de leur dégradation, à leur restauration et à la préservation de la biodiversité en apportant aux acteurs de la gestion de l'eau, au niveau territorial et de bassin, son appui technique et sa connaissance du terrain.

[www.onema.fr](http://www.onema.fr)

[www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr), le portail du système d'information sur l'eau

**L'Office International de l'Eau (OIEau)** est une association sans but lucratif, déclarée d'Utilité Publique et chargée de missions d'Intérêt Général, qui regroupe 149 organismes, réunissant les compétences utiles à une gestion durable des ressources en eau, en France, en Europe et dans le Monde. L'OIEau intervient en Europe et dans le Monde, dans le cadre de programmes de coopération et d'appui institutionnel aux gouvernements pour la conduite de réformes administratives, visant notamment l'application des Directives Européennes sur l'Eau, la gestion intégrée des bassins versants ou la gouvernance des services municipaux de l'eau potable et de l'assainissement.

L'OIEau, dans le cadre du Système français d'information sur l'eau, développé par l'ONEMA, anime le Secrétariat d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE).

[www.oieau.org](http://www.oieau.org)

## **Les Agences de l'eau**

Etablissements publics du ministère en charge du développement durable, les six agences de l'eau mettent en œuvre, dans les sept bassins hydrographiques métropolitains, les objectifs et les dispositions des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE, plans de gestion français de la directive cadre sur l'eau et leur déclinaison locale, les SAGE). Elles disposent d'un programme pluriannuel d'intervention voté par le conseil d'administrations sur avis conforme du comité de bassin. Ce programme définit les aides financières accordées aux collectivités locales, industriels, agriculteurs, associations... qui mettent en œuvre des actions favorisant une gestion durable de la ressource en eau. Le programme détermine également les taux des redevances acquittées par les différents utilisateurs d'eau dans le cadre défini par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)

## **Contacts**

Céline PIQUIER,

Tél : +33 (0)1 45 14 88 63

Port : +33(0) 648 15 33 29

Mail : [celine.piquier@onema.fr](mailto:celine.piquier@onema.fr)

Stéphanie MICHEL

Tél : + 33 (0)1 45 14 40 81

Mail : [stephanie.michel@onema.fr](mailto:stephanie.michel@onema.fr)



[www.gesteau.eaufrance.fr](http://www.gesteau.eaufrance.fr)